



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Pays de la Loire | 2001

---

## Cizay-la-Madeleine – Abbaye Notre-Dame- d’Asnières

Évaluation (2001)

Jean-Yves Hunot

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35709>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Jean-Yves Hunot, « Cizay-la-Madeleine – Abbaye Notre-Dame-d’Asnières » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 28 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35709>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Cizay-la-Madeleine – Abbaye Notre-Dame-d'Asnières

Évaluation (2001)

Jean-Yves Hunot

---

- 1 La réalisation d'un drain au nord de l'église abbatiale d'Asnières, fondée au XII<sup>e</sup> s. par Bernard de Tiron, a été précédée d'une fouille (2 x 60 m). Quelques sondages archéologiques sont venus la compléter pour mieux cerner l'état de conservation des vestiges archéologiques.
- 2 L'emplacement du cimetière de la communauté n'a pas été retrouvé avec certitude dans le secteur au nord de l'abbaye. Toutefois, les vestiges de deux états successifs d'une construction sur poteaux de bois avec foyer adossé contre une paroi ont été reconnus. Un bâtiment de pierre est ensuite édifié avec des murs reprenant l'emplacement des parois antérieures. La sole foyère est rechargée mais les niveaux de sols ne se différencient pas. La fonction de cette construction ne peut être clairement définie sans une extension de la fouille. Toutefois, le sol autour du foyer, dans son état le plus ancien, était recouvert de petits débris de verre plat qu'il est tentant de rapprocher du travail du vitrail. Le bâtiment sert enfin de zone de préparation du mortier avec dans un bassin d'extinction de la chaux associé à une aire de gâchage.
- 3 Entre cet édifice et l'église un fossé, large de 5 m et profond d'au moins 3 m, semble avoir joué, très tôt après la fondation de l'abbaye, le rôle de drain recueillant les eaux de pluie et celles de la nappe phréatique.
- 4 La datation de l'ensemble est délicate en raison du peu de mobilier mis au jour. Toutefois il est possible de proposer une mise en place au cours du XII<sup>e</sup> s., et un abandon au plus tard au XVI<sup>e</sup> s.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjfwvl4xqBS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtb5JdAmBf6P>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2001

## AUTEURS

**JEAN-YVES HUNOT**

Conseil général de Maine-et-Loire